Image not found or type unknown

reprise de vehicule concessionnaire

Par **Remi08**, le **12/02/2025** à **18:53**

bonjour,

j'ai acheté un véhicule d'occasion (jeep)chez un concessionnaire qui devait me reprendre mon véhicule (e-méhari). le bon de commande est effectué , signé, payé.

Le jour de la transaction, le concessionnaire ne veux plus reprendre mon véhicule à la valeur indiqué sur le bon de commande et me demande de régler la différence par rapport au prix qu'il veux.

a t'il le droit de faire cela ? le prix de la reprise est bien indiqué sur le bon de commande.

Donc , ce jour là, pas de transaction, annulation de l'assurance de la nouvelle voiture, reprendre l'assurance de l'ancienne voiture pour pouvoir rentrer chez moi assuré, et depuis j'ai payé un véhicule dont je ne peux pas me servir.

je ne sais pas quel démarche effectué.

en vous remerciant par avance de vos conseils .

cordialement

THEVENIN R.

Par **Zénas Nomikos**, le **13/02/2025** à **10:05**

Bonjour,

voici : https://www.legavox.fr/blog/me-gregory-rouland-equity-avocats/

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés